



## Soumission et gestion de rapports de contenu musical

### Voir vos rapports de contenu musical

Il y a deux façons de voir vos rapports de contenu musical :

1. **Voir tous les rapports de contenu musical** : afficher tous les rapports de contenu musical dans le répertoire de la SOCAN.
  - o Pour les « cues » où vous êtes inscrit comme ayant droit, vous pourrez accéder à la fiche de l'œuvre pour voir tous les détails, y compris les parts des créateurs.
2. **Voir mes rapports de contenu musical déclarés** : consultez tous les « cues », les ayants droit et les parts associées aux « cues » de production pour lesquels vous êtes ayant droit.

### Soumettre vos rapports de contenu musical

Sélectionnez « Téléverser un rapport de contenu musical » pour soumettre un rapport à l'aide du modèle mis à votre disposition.

Téléchargez puis remplissez le modèle de rapport de contenu musical. Ensuite, faites-le glisser afin de le téléverser et suivez le statut de téléversement.

- o Téléversement — nouveaux rapports de contenu musical en cours de téléversement.
- o Erreurs — Rapports de contenu musical dont l'importation a échoué après le téléchargement. Vérifiez votre rapport et téléversez-le de nouveau ou contactez-nous pour obtenir de l'aide.
- o Archive — Rapports de contenu musical téléchargés et importés avec succès.

La SOCAN adopte pleinement les formats internationaux standard pour les rapports de contenu musical et recueillera désormais les rapports de BMI et d'ASCAP par l'entremise de CIS-NET. Par conséquent, les titres d'œuvres seront reçus exactement tel qu'ils ont été saisis par la société d'origine et ne seront plus remplacés par des titres génériques de la SOCAN.

Vous devez continuer à nous signaler toute entente majeure de synchronisation.